

# citrap-vaud.ch

communauté d'intérêts pour les transports publics, section vaud

---

**Téléphone** 021 320 10 01  
**Télécopie** 021 351 10 01  
**CCP** 10-11166-3  
**IBAN** CH62 0900 0000 1001 1166 3

**Courrier** L.Trivelli, Caroline 7, 1002 Lausanne  
**Courriel** [trivelli@citycable.ch](mailto:trivelli@citycable.ch)  
**Internet** <http://www.citrap-vaud.ch>

Municipalité de Lausanne  
Hôtel de Ville  
Place de la Palud  
1003 Lausanne

Lausanne, le 14 juin 2018

## Gare de Lausanne

Monsieur le Syndic,  
Mesdames, Messieurs,

La Communauté d'intérêts pour les transports publics (citrap-vaud) se préoccupe de longue date, et comme son nom l'indique, du meilleur usage possible des transports publics.

Ces dernières années l'attestent, ses études largement médiatisées concernant par exemple Plan Rail 2050 ou l'utilisation du tunnel Tridel pour une future ligne M4.

Présentement, l'accessibilité à la gare de Lausanne à moyen et long terme la préoccupe. Car la plus belle gare du monde ne sert pas à grand chose si elle n'est pas correctement accessible, par l'ensemble de ses usagers : non seulement les pendulaires les plus mobiles, mais également les seniors, les personnes à mobilité réduite, les enfants, les touristes, les voyageurs encombrés de bagages, etc...!

En ce sens, le plan du stationnement récemment présenté à la CCUT pour la place de la gare nous paraît présenter de nombreuses lacunes, étant d'ores et déjà mis en évidence que l'accessibilité par le Nord de la gare sera toujours plus importante que celle par le Sud, puisque les 80% au moins des utilisateurs de la gare viennent du Nord, et non du Sud.

On relève notamment :

- six places de taxis seulement paraissent très largement insuffisantes. De surcroît, elles sont relativement éloignées de la gare, et inaccessibles sans braver pluie, vents et bourrasques.
- six places seulement comme dépose-minute – et donc de reprise-minute ! – sont également parfaitement insuffisantes, méconnaissant une réalité quotidienne qu'il serait vain de nier.
- sont envisagées seulement 100 places pour les motos et scooters, ce qui est moins qu'actuellement !
- en revanche, sont prévues l'150 places pour les vélos. Or, quelle que soit la place que l'on veut donner à Lausanne aux vélos, la topographie de la ville fera toujours que dite mobilité douce, vélos électriques compris, ne pourra pas supplanter les motos et scooters.

Lausanne n'est pas Bâle ou Berne, topographie oblige...

La récente séance de la CCUT n'a pas permis de recevoir d'informations concernant ce qui est prévu au Sud. Mais il est néanmoins évident, d'une part comme rappelé plus haut que l'essentiel de la clientèle des CFF vient et viendra toujours du Nord, d'autre part – et cela n'est pas sans importance – que la voirie au Sud de la gare ne permettra pas d'absorber du trafic supplémentaire par rapport à ce qui existe aujourd'hui.

Même largement réaménagés, ni la rue Simplon, ni le passage des Saugettes, ni le Boulevard de Grancy par exemple ne pourront jamais absorber tout le trafic que l'on ne veut plus au Nord de la gare.

A moins de supprimer quasi tout le stationnement sur la partie Est du Boulevard de Grancy, celui-ci ne permettra ni d'accéder à la gare par le Sud, ni de la quitter. Tout le trafic motorisé devra-t-il alors passer par le tunnel de l'avenue Fraisse ???

(Les incertitudes concernant le plan de quartier compris entre l'avenue de la Gare, l'avenue d'Ouchy et les voies CFF, et plus particulièrement concernant la constructibilité et l'utilisation à des fins publiques de tout ou partie de la parcelle n° 7554 actuellement propriété de O4Real AG, rendent naturellement l'exercice et la compréhension de l'ensemble du projet plus difficiles encore.)

Il ne semble pas exister de véritable coordination entre les projets au Nord et au Sud de la gare, alors qu'il apparaît indispensable de connaître la répartition crédible des futurs mouvements et types de mobilité.

Nous souhaitons donc recevoir sitôt que possible une information complète concernant l'ensemble de la politique d'accessibilité et de stationnement pour la gare de Lausanne, que ce soit au Nord ou au Sud.

Nous espérons une réelle transparence sur l'ensemble de la problématique. C'est pensons-nous la condition *sine qua non* pour que tout projet, que ce soit au Nord ou au Sud, reçoive à terme l'aval des citoyens lausannois.

Vous remerciant donc des suites que vous voudrez bien donner à ces lignes, nous vous prions de croire, Monsieur le Syndic, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Citrap-vaud :

  
Pierre Bonjour

  
Laurent Trivelli